

10 septembre 2012

Honorable Bernard Valcourt

Ministre d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique)
(Francophonie)
Affaires étrangères et Commerce international
125, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1A 0G2

Objet : Résolution du conflits en RDC et développement démocratique dans la région des Grands Lacs

Monsieur le Ministre d'État,

Le Canada participera prochainement au XIV Sommet de la Francophonie à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo (RDC), avec comme thème : *Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale*. Le Canada s'est fixé trois objectifs politiques quant à sa participation à la Francophonie, l'un de ceux-ci étant de *"concentrer davantage les efforts sur les questions relatives à la paix et à la sécurité humaine, au développement démocratique, aux droits de la personne et à la prévention des conflits"*. Le prochain Sommet devrait être l'occasion de poursuivre cet objectif avec détermination. Pour participer au dénouement de cette nouvelle crise, le Canada devrait en premier lieu, adopter des positions claires en regard des dangers liés à la nouvelle situation et ensuite plaider auprès de la Francophonie pour qu'elle adopte des résolutions fermes qui favoriseront le règlement du conflit et le développement démocratique de la région.

Concrètement, nous demandons au gouvernement canadien de :

- condamner fermement cette nouvelle rébellion M23 et ses visées divisionnistes;
- dénoncer le soutien du Rwanda au M23 sous toutes ses formes;
- revoir sa stratégie relative à la paix et la sécurité à l'Est de la RDC et dans la région. Cette révision devrait inclure l'éventualité de sanctions diplomatiques à l'endroit du Rwanda et une évaluation complète des programmes d'aide à la consolidation de la paix et à la stabilisation en RDC financés par l'ACDI et par le Groupe de travail sur la stabilisation et la reconstruction (GTSR – START) pour vérifier qu'ils ne contribuent en aucun cas aux visées du M23;
- s'opposer à la candidature du Rwanda à un siège non permanent auprès du Conseil de sécurité tant qu'il n'aura pas démontré son engagement réel pour la paix et la sécurité à l'Est du Congo;
- exiger du Rwanda et de la RDC qu'ils remettent tous les criminels de guerre réclamés par la CPI présents sur leur territoire;
- demander que les responsables du M23 cités dans les rapports des Nations-unies soient poursuivis en justice;

- soutenir la création d'un tribunal spécialisé mixte en RDC pour juger les auteurs de crimes de guerre et contre l'humanité ainsi que des violations les plus graves du droit international humanitaire tel que documentés dans le Rapport Projet "Mapping" des violations des droits humains en RDC de 1993 à 2003, rédigé par le Haut commissariat des droits de la personne de l'ONU, en octobre 2010;
- exiger des entreprises canadiennes présentes en RDC, les minières notamment, qu'elles appliquent des procédures de diligence raisonnable pour s'assurer que les matériaux qu'elles utilisent ne servent pas au financement des groupes armés de l'Est de la RDC et qu'elles rendent publics les résultats de ces mesures.

Sans revenir sur les événements qui ont mené à la crise actuelle, événements que vous suivez de près, il nous semble important de rappeler certains éléments qui réclament des décisions de la part du Canada et de la Francophonie.

Le groupe rebelle congolais dénommé M23

La nouvelle rébellion qui sévit dans la province du Nord Kivu, le Mouvement du 23 mars (M23) a déjà créé une crise humanitaire majeure : plus des 54 000 réfugiés dans les pays voisins, 220 000 nouveaux déplacés qui sont venus s'ajouter aux 647 000 déplacés internes que comptait déjà cette seule province. Au total, la RDC abritait en juin dernier 2 240 000 déplacés, une situation qui ailleurs dans le monde aurait suscité un tollé d'indignation. Et cette crise humanitaire meurtrit les populations civiles de l'Est du Congo depuis plus de 15 ans!

Le M23 est issu des membres du *Conseil national pour la démocratie et la paix* (CNDP), un groupe armé qui, soutenu par le Rwanda voisin, avait en décembre 2008, menacé de prendre la ville de Goma sous le commandement de Laurent Nkunda recherché par la Cour pénale internationale (CPI). Sous la pression internationale qui réclamait un rapprochement entre la RDC et le Rwanda comme garant de la paix régionale, les troupes du CNDP ont été intégrées à l'armée nationale. En mars 2009, des accords étaient signés avec la caution des pays occidentaux amis de la RDC, dont le Canada, et les émissaires de l'Union africaine. De nombreux membres du CNDP ont été promus officiers et ont ainsi obtenu des postes de commandement dans les Forces armées de la RDC (FARDC). Ce faisant, ils ont accru leur emprise dans les deux provinces du Kivu alors même que le CNDP, dirigé par Jean-Bosco Ntaganda, lui-aussi recherché par la CPI, maintenait sa propre ligne de commandement au sein des FARDC.

Soutien du Rwanda au M23

Tout comme le CNDP, le M23 occupe maintenant une partie de l'Est de la RDC où il a créé sa propre administration et y prélève des taxes. Le spectre de la balkanisation du Congo ressurgit à nouveau, d'autant plus que le support du Rwanda au M23 est maintenant avéré.

Comme vous le savez, un addendum au Rapport intérimaire du Groupe d'experts sur la RDC, remis au Conseil de sécurité en juin dernier, a documenté de manière détaillée l'important soutien accordé par le Rwanda au M23. Cette aide a pris de multiples formes : matérielle et logistique (d'armes, munitions, transport), recrutement de miliciens (des Rwandais d'une part dont d'ex-membres du *Forces démocratiques de libération du Rwanda* (FDLR), et des réfugiés

congolais); mobilisation d'appui politique et économique parmi la communauté rwandophone du Kivu; et enfin, participation directe de militaires rwandais.

Les dénégations du Rwanda n'ont pas convaincu et plusieurs pays parmi les plus influents dans la région, les États-Unis, les Pays-Bas, la Grande Bretagne et l'Allemagne, ont décidé de suspendre, en tout ou en partie, leur aide financière et militaire à Kigali.

Ces récentes révélations dans la trame des violences qui ont endeuillé la RDC depuis plus de 15 ans appellent une remise en question des orientations stratégiques de l'ONU, du Canada et des autres pays impliqués dans la résolution des conflits de la région des Grands Lacs. Jusqu'à récemment le régime du Rwanda était perçu comme un élément de stabilisation régionale avec qui il était impérieux de collaborer. Cette appréciation a été au cœur de la diplomatie de la communauté internationale ainsi qu'un argument de poids pour l'adoption de coûteux programmes de "consolidation de la paix". Il n'est plus possible de poursuivre cette voie pour ramener la paix dans la région.

Violations des droits de la personne et impunité

La souveraineté et l'intégrité territoriale de la RDC sont en danger. Les conséquences de cette nouvelle rébellion sont déjà visibles par le nombre de morts, de blessés ou d'enfants soldats recrutés et par la gravité des violations des droits humains et du droit international humanitaire dont les viols auxquels sont toujours exposées les femmes et les jeunes filles de cette région.

Les causes de cette crise qui n'en finit pas sont à chercher du côté des terres abondantes de la RDC et des ressources qu'elles contiennent, ressources exploitées la plupart du temps de manière anarchique et illégale comme l'ont également démontré de nombreux rapports d'experts de l'ONU depuis 2000. À chercher aussi du côté de l'impunité qui prévaut pour des responsables des violations des droits humains et du droit international humanitaire, - impunité attribuable, en partie du moins, à cette diplomatie qui depuis plus de 10 ans préconise l'intégration des milices et des rébellions dans les institutions de l'État congolais.

Rôle de la Francophonie

Pour le moment, la seule issue envisagée est le déploiement d'une force internationale neutre le long de la frontière entre les deux pays tel que proposé par la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) et approuvé par l'Union Africaine en juillet dernier. Mais les nombreuses questions qui subsistent sur sa composition, son fonctionnement, sa durée et son financement, font craindre que des mois sinon des années puissent s'écouler avant l'arrivée des premiers contingents : amplement de temps pour que les violences s'étendent, comme on le constate présentement, au Sud-Kivu et à l'Ituri en Province Orientale. C'est pour cette raison que le prochain Sommet de la Francophonie doit être l'occasion de faire avancer des voies de solution.

Cette crise survient entre deux États membres de la Francophonie dont le bilan démocratique est bien loin des principes auxquels ont adhéré les ministres et chefs de délégation dans la Déclaration de Bamako en novembre 2000. Il y a peu le Rwanda et la RDC ont tenu des élections qui ne respectent pas les engagements pris alors pour des *élections libres, fiables et transparentes*. Au Rwanda, l'actuel président a obtenu 93% des voix après une période électorale qui a vu des opposants se faire assassiner, emprisonner ou pousser à l'exil. En RDC, les résultats proclamés des élections présidentielles et législatives n'ont pu être certifiés par des documents valides prouvant la véracité des compilations, et l'ensemble des observateurs a

déploré le travail de la *Commission électorale nationale indépendante* (CENI), responsable du chaos électoral.

Face à cette crise humanitaire vécue par des centaines de milliers de civils congolais, devant les menaces d'extension des violences à l'Est de la RDC, devant le non-respect des principes fondamentaux de l'organisation de la Francophonie, il serait inacceptable que le XIV Sommet de la Francophonie qui se tiendra à Kinshasa, ne prenne pas position, comme sa constitution le lui permet, pour faire avancer la paix et la justice et le respect des droits humains dans la région des Grands Lacs. Elle devrait notamment, faire pression pour la relance du processus démocratique en RDC par la réforme de la Commission électorale nationale indépendante et la tenue des élections locales et provinciales libres et transparentes. Plus globalement, la Francophonie doit promouvoir l'avènement d'institutions démocratiques dans les pays de la sous-région.

Recevez, Monsieur le Ministre, nos salutations respectueuses.

Denis Tougas
Table de concertation sur la Région des Grands Lacs

Au nom de :

Amitiés Canada Rwanda (ACR)
Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
Canadiens pour les droits humains au Congo (CDHC)
Congrès rwandais du Canada (CRC)
Développement et Paix
L'Entraide missionnaire
Kairos
Terre sans Frontières